

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20260422-D20262204002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

### Séance du 22 AVRIL 2026

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	18

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois d'avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

<b>Date de la convocation</b>	16/04/2026
<b>Date d'affichage</b>	04/05/2026

**PRESENTS** : Mmes Valérie BALLAND, Stéphanie CRETIN, Marine DELESTRAT, Frédérique LECLERE, Laure Anne PARROUFFE, Florence PROST, Céline PROST, Elise VANZETTI ZARAGORI  
Mrs, Marc BOUCHET, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Antony GIRARD, Olivier GONON, Marc MICHON, Jocelyn PETOUILLAT, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID

<b>Objet de la Délibération</b>	<b>CHOIX DE NOM POUR L'école communale</b>
---------------------------------	--

**EXCUSES** : Tiffany RAUX-BAILLEUL

**ABSENTS** : /

**SECRETARE DE SEANCE** : Florence PROST

LA SEANCE OUVERTE,

Le maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à un lieu ou à un équipement municipal. Cette dénomination est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

La présente délibération a pour but d'attribuer un nom à l'école communale située rue des Ecoles.

Conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales dans son alinéa premier « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Sur la proposition du conseil d'école et du conseil municipal du 5 mars 2026, il est proposé de baptiser l'école communale « Groupe scolaire du Beffroi »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de dénommer l'école communale « Groupe scolaire du Beffroi »  
CHARGE Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 22 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Yves CRISTIN



## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20260422-D20262204001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

### Séance du 22 AVRIL 2026

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	18

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois d'avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

<b>Date de la convocation</b>
16/04/2026
<b>Date d'affichage</b>
04/05/2026

**PRESENTS** : Mmes Valérie BALLAND, Stéphanie CRETIN, Marine DELESTRAT, Frédérique LECLERE, Laure Anne PARROUFFE, Florence PROST, Céline PROST, Elise VANZETTI ZARAGORI  
Mrs, Marc BOUCHET, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Antony GIRARD, Olivier GONON, Marc MICHON, Jocelyn PETOUILLAT, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID

<b>Objet de la Délibération</b>
<b>COMMISSIONS COMMUNALES 2026</b>

**EXCUSES** : Tiffany RAUX-BAILLEUL

**ABSENTS** : /

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Florence PROST

LA SEANCE OUVERTE,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et à l'élection du Maire et des Adjointes le 20 mars 2026, il y a lieu de constituer des commissions communales, des référents et des délégués. Pour rappel, le Maire étant membre de droit est président de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de constituer les commissions communales et extra communales suivantes, ainsi que les référents et les délégués :

**FINANCE BUDGET** : Olivier FERNANDEZ Vice-président, Laure Anne PARROUFFE, Stéphanie CRETIN, Clément SULPICE

**SOCIAL, REPAS DES AINES, liste électorale** : Mohammed ZAHID Vice-président, Valérie BALLAND, Laure Anne PARROUFFE, Frédérique LECLERE, Florence PROST

**URBANISME-PLU-CIMETIERE** : Antoine SCHERMESSER SCHOFF Vice-président, Anthony GIRARD, Stéphanie CRETIN, Clément SULPICE, Marc BOUCHET

**AFFAIRES SCOLAIRES** : Florence PROST Vice-présidente, Frédérique LECLERE, Valérie BALLAND, Mohammed ZAHID, Marine DELESTRAS, Laure Anne PARROUFFE, Elise VANZETTI-ZARAGORI

**TRAVAUX-BATIMENT-VOIRIE** : Olivier FERNANDEZ Vice-président, Marc BOUCHET, Marc MICHON, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Anthony GIRARD, Céline PROST, Clément SULPICE.

**ENVIRONNEMENT- EMBELLISSEMENT- CHEMINS RURAUX** : Clément SULPICE Vice-président, Olivier FERNANDEZ, Clara PENIN, Elise VANZETTI ZARAGORI, Céline PROST, Olivier GONON, Anthony GIRARD.

**COMMUNICATION-CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)** : Laure Anne PARROUFFE Vice-présidente, Mohammed ZAHID, Clara PENIN, Marine DELESTRAS, Elise VANZETTI ZARAGORI, Céline PROST, Olivier FERNANDEZ, Tiffany RAUX-BAILLEUL, Frédérique LECLERE

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRE** : Titulaires : Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Marc MICHON, Suppléants : Marc BOUCHET, Stéphanie CRETIN, Mohammed ZAHID.

**REFERENTS ASSOCIATIONS ET GESTION DES SALLES COMMUNALES** : Olivier FERNANDEZ, Laure Anne PARROUFFE

**REFERENTS MARPA LES CHARMILLES** : Frédérique LECLERE, Valérie BALLAND

**REFERENTS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) et incendie** : Jocelyn PETOUILLAT, Marc MICHON

**REFERENT DEFENSE (recensement militaire)** : Marc BOUCHET

**REFERENT LOGEMENTS SOCIAUX** : Olivier FERNANDEZ

**REFERENT CONSEILLER NUMERIQUE** : Olivier FERNANDEZ

**SPL INTERRA** : titulaire : Yves CRISTIN

Ainsi fait et délibéré le 22 avril 2026  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Yves CRISTIN



## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20260422-D20262204003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

### Séance du 22 AVRIL 2026

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	18

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois d'avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

<b>Date de la convocation</b>	16/04/2026
<b>Date d'affichage</b>	04/05/2026

**PRESENTS** : Mmes Valérie BALLAND, Stéphanie CRETIN, Marine DELESTRAT, Frédérique LECLERE, Laure Anne PARROUFFE, Florence PROST, Céline PROST, Elise VANZETTI ZARAGORI  
Mrs, Marc BOUCHET, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Antony GIRARD, Olivier GONON, Marc MICHON, Jocelyn PETOUILLAT, Antoine SCHERMESSER SCHOFF, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID

**EXCUSES** : Tiffany RAUX-BAILLEUL

<b>Objet de la Délibération</b>	<b>Commission communale des Impôts directs 2026</b>
---------------------------------	---

**ABSENTS** : /

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Florence PROST

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire informe l'assemblée que L'article 1650 du Code Général des Impôts institue, dans chaque commune, une commission communale des impôts directs composée :  
Du maire qui est président ou l'adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques, sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal dresse et adopte à l'unanimité la liste de propositions de commissaires et suppléants suivante à l'attention du directeur départemental des finances publiques :

- PARROUFFE Laure-Anne
- CRETIN Stéphanie
- MICHON Marc
- SCHERMESSER SCHOFF Antoine
- SULPICE Clément
- PROST Florence
- BAILLY Andrée
- BOUCHARD Laurence
- LECLERE Frédérique
- SAUCHAY Yannick
- GONON Olivier
- BALLAND Valérie
- DELESTRAS Marine
- FERNANDEZ Olivier

- GIRARD Anthony
- PETOUILLAT Jocelyn
- RAUX-BAILLEUL Tiffany
- VANZETTI-ZARAGORI Elise
- ZAHID Mohammed
- VITTE Rachel
- De LAJUDIE Nadine
- POURCHERESSE Florence
- RAVET Jean-Paul

Ainsi fait et délibéré le 22 avril 2026  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Yves CRISTIN

